Sommaire

Message du Maire	2
Extraits du Conseil municipal	3
Etat Civil 2010	7
Dossiers en cours	8
Communauté de communes	10
Brèves communales	11
Personnel communal	12
Vie du Village	14
MJC	16
UP : « Violence à l'école »	18
Vie sociale	20
Environnement	21
Infos	24
Culture et Loisirs	26

Bloc Notes

Secrétariat de Mairie

Mardi de 7 h 30 à 17 h / Jeudi de 14 h à 19 h
Tél :04.50.04.35.77. / Fax :04.50.04.27.63.
Email : mairievulbens@orange.fr
www.vulbens.fr

La Poste

Du lundi au vendredi de 14 h 15 à 18 h 30 Levée : 15 h
Samedi de 9 h à 12 h Levée : 11 h
Tél. : 04.50.04.37.91.

Assistante sociale

Mme Laurence MOREL vous reçoit sur rendez-vous (04.50.49.49.50.) en mairie de VULBENS, le 2ème et le 4ème mardi du mois, de 14h à 16h.

Déchetterie

***De novembre à février**
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Samedi de 9 h à 17 h 30
***De mars à octobre**
Du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h à 18 h
Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le gardien au 04.50.04.64.08.

URGENCES

Pompiers : 18 S.M.U.R. : 15
Gendarmerie:04.50.04.33.55.
Centre anti-poison : 04.72.11.69.11.

Message du Maire

2011 une année clef

En ce début d'année qu'il me soit permis de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2011,
pour vous et pour tout ceux qui vous sont chers.
Cette année est bien engagée, elle sera synonyme de transformation de notre bourg avec
la construction de notre groupe scolaire mais aussi des ateliers municipaux, entre autres.
Ainsi notre commune s'équipe et se modernise pour vous servir au mieux.
Vous trouverez dans cette 24ème édition des Echos de Vulbens une multitude d'informations sur les évènements passés et sur ce qui nous attend : il se passe toujours quelque chose à Vulbens ! Je profite de cette occasion pour saluer l'équipe de communication qui œuvre au quotidien avec ce souci de vous informer, que ce soit par le biais du bulletin et des lettres ou du site internet : communiquer pour comprendre, telle est notre volonté.
Cette année est charnière, elle se situe à deux ans des échéances présidentielles avec des réformes importantes. La réforme des collectivités territoriales marque un tournant fondamental dans l'organisation de la France dès 2014. Nos collectivités locales affrontent des difficultés financières sans précédent. Chacun sait que les élus locaux sont responsables de tout mais reçoivent de moins en moins de moyens légaux et financiers pour assumer leurs responsabilités. Les dotations que nous alloue l'Etat sont aussi en diminution et nous entamons cette année dans un flou particulier sur les différentes aides qui doivent nous parvenir pour assurer nos missions. Seule embellie à ce tableau, les fonds frontaliers qui ont augmenté cette année. Cependant, cette ressource est fragile car elle varie en fonction de l'activité de Genève et de la parité entre l'euro et le franc suisse. Construire l'avenir et donc le budget, d'une commune sur ces fonds ne serait pas faire preuve de sagesse. Alors devant ce constat, devons-nous tomber dans le pessimisme, comme je l'ai lu dernièrement dans la presse ? Non ! Ce n'est pas la mentalité de votre équipe municipale que de se laisser perturber par des états d'âme. « Soyez le changement que vous voulez voir dans le monde » : ces mots de Gandhi sont les nôtres et raisonnent comme un appel à notre responsabilité collective de citoyens, pour qu'à notre modeste échelle, nous contribuions à préserver notre village, son esprit mais aussi notre environnement et notre planète en essayant de montrer la voie aux générations futures.
Notre région a des atouts. Certes, les discussions avec nos amis Genevois dans le cadre du projet d'agglomération ne sont pas simples et l'expérience nous montre que seul un ton ferme et uni côté français permet d'obtenir des avancées. Le transport dans notre région devient de plus en plus critique. J'ai demandé et obtenu de la Communauté de communes du Genevois qu'elle engage une étude pour le prolongement de la ligne D sur Vulbens. C'est là une première solution mais nous devons aller plus loin. Je milite personnellement pour le train. De Bellegarde à Annemasse, le train ne traverse pas moins de 8 communes. La solution n'est-elle pas là, avant que nous étouffions ? Ce dossier sera long mais il doit être lancé avec force et sans délai. Malheureusement, la dernière modification des horaires de la SNCF est catastrophique et il semble que nous ne prenions pas le bon chemin avec la suppression d'arrêts en gare de Valleiry. Nous avons manifesté avec véhémence notre mécontentement à qui de droit. J'ai évoqué le sujet lors du projet de territoire que nous essayons de modéliser avec mes collègues Maires du Canton. Une nouvelle fois, les discussions ne sont pas simples. Intérêts des uns, versus intérêts des autres, les «y a qu'à» et «il suffit de» ont pris beaucoup de place, au détriment de la définition des compétences que nous souhaitons mettre en place collectivement via la CCG en étant réalistes, c'est-à-dire en tenant compte de nos moyens, ceux d'une population cantonale de 34 000 habitants. Le mérite de ces discussions est qu'elles ont eu lieu et que nous avons pu nous écouter, j'y vois là un premier pas encourageant mais la route sera encore longue.
Dans cette attente, je vous témoigne une nouvelle fois mon engagement sans faille et celui de votre Conseil municipal, à œuvrer au service de tous sans exception et vous réitère mes vœux pour 2011.

Votre Maire, Frédéric Budan

Conseil Municipal

Extraits de la séance du 10 novembre 2010

I- Marché de maîtrise d'œuvre / Construction des ateliers municipaux

Monsieur le Maire rappelle que le projet d'école entraîne le besoin de délocaliser les ateliers municipaux qui sont actuellement en partie dans l'ancienne ferme, qu'une consultation a été lancée le 15/09/2010, pour choisir le maître d'œuvre de la construction des nouveaux ateliers municipaux, conformément à l'article 28 du Code des marchés publics qui encadre les marchés à procédure adaptée. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 487 500 € HT ; le montant du marché sera donc inférieur à 90 000 € HT.

11 cabinets d'architectes ont été invités à remettre un dossier de candidature. Sur les 5 réponses reçues au 26/10/2010, la commission technique a rencontré trois candidats le 09/11/2010. Suite à ces entretiens, la commission propose de retenir la SARL FAVRE ET LIBES Architectes pour un taux de rémunération de 11,97%, soit un montant prévisionnel du marché de : 58 353,75 € HT.

II- Tarifs de l'eau 2010-2011

Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur les tarifs de l'eau qui seront appliqués en 2010-2011. Il indique que ces tarifs ont été augmentés l'année passée de 2%.

Il rappelle que l'eau est une denrée précieuse qu'il nous appartient de protéger et de gérer au plus près. Le budget eau est un budget annexe : la distribution de l'eau potable à VULBENS s'effectue en régie directe et les recettes provenant de la vente de l'eau servent à financer les réparations et extensions de réseaux, les remplacements de compteurs, les réparations de fuites. Les investissements prévus l'année prochaine seraient la réhabilitation du forage des Vernes afin de protéger cette ressource.

Le Conseil Municipal adopte les tarifs de l'eau ci-dessous, correspondant à l'application d'une augmentation de 2 %, en vigueur à compter du prochain relevé des consommations qui aura lieu fin novembre 2010 :

Eau domestique :	1,269 € HT
Eau agricole :	0,905 € HT
Abonnement petit compteur :	36,43 € HT
Abonnement gros compteur :	278,26 € HT

III - Convention d'organisation de la maîtrise d'ouvrage SYANE
Aménagement de la VC la Vy Bochenay

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à passer pour les travaux de renforcement d'éclairage public et d'enfouissement du réseau de télécommunications sur la Vy Bochenay en même temps que les travaux sur le réseau d'eau potable, d'un montant prévisionnel de 15 000 € HT, financés à hauteur de 30% par le SYANE, sous réserve des plafonds définis.

Le Conseil municipal approuve la convention jointe à la présente délibération.

IV - Convention de financement / SYANE
Opération TRAVERSEE DU CHEF LIEU – Tranche 3

Monsieur le Maire expose que, par délibération en date du 08/10/2008, le Conseil municipal a approuvé le projet et voté le financement prévisionnel de l'opération rappelée au décompte en annexe, sous forme d'annuités.

Compte tenu de ces décisions, le SYANE 74 a mis en œuvre les travaux dans le cadre de son programme 2008. Les travaux étant terminés, la dépense totale de l'ensemble des opérations, y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre et frais généraux du SYANE 74, s'élève à la somme de **168 556,65 €.**

Le financement définitif est arrêté comme suit :

- Participation SYANE 74	**33 962,43 €**
- TVA récupérable ou non par le SYANE	**22 271,51 €**
- Quote part communale y compris différentiel de TVA	**107 413,29 €**
- Frais généraux	**4 909,42**

Le SELEQ74 a assuré le financement des travaux restant à la charge de la commune par un emprunt au taux d'intérêt de 0 % et un amortissement constant. Ces caractéristiques d'amortissement résultent des conditions des emprunts dont a bénéficié le SYANE pour assurer le financement de l'ensemble des travaux d'électricité de l'année 2008.
Compte tenu de la participation accordée pour l'ensemble des opérations, la commune doit rembourser au SYANE la somme de 112 322,71 €, dont 107 413,29 € remboursables sur annuités et 4 909,42 € correspondant aux frais généraux remboursables sur fonds propres.
Compte tenu des acomptes versés au titre des frais généraux, soit la somme de 3 938 €, il reste dû la somme de 107 413,29 au titre des travaux et de 971,42 € au titre des frais généraux.

V- Questions diverses
***Travaux**
Les travaux d'aménagement des locaux communaux dans le bâtiment Halpades sont en cours.
La voie verte est terminée ; restent à poser la signalisation et les barrières le long de la voie et pour le passage du cours d'eau. Il est rappelé que cette voie est réservée aux piétons et aux cyclistes ; les véhicules à 4 roues y sont strictement interdits.
Les travaux d'assainissement de la CCG ont mis à jour une colonne d'eau potable communale qu'il faut changer : environ 26 000 € HT seront engagés.
La circulation des véhicules aux alentours de la micro crèche fait émerger des problèmes de sécurité qui n'existaient pas auparavant. La commission travaux réfléchit à la meilleure solution.
L'entretien du Centre ECLA va être planifié sur 3 ans afin de répartir les dépenses.
***Environnement**
Le SIAV a entrepris de répertorier les cormiers sur son territoire : il s'agit d'un arbre très rare parce que jadis très utilisé en raison de l'extrême dureté et résistance de son bois quasiment inusable.
***Affaires scolaires / CCG**
La commission scolaire de la CCG a relevé une recrudescence de problèmes de comportement dans les cars. Le fonctionnement du transport scolaire rencontre deux problèmes actuellement : les enfants de parents séparés empruntent des circuits différents mais réservent les 2, ce qui laisse des places vides dans les cars une fois sur deux. En outre, le Conseil Général de la Haute Savoie va cesser de financer les arrêts de bus fréquentés par moins de 3 élèves : il faudra regrouper les points de ramassage scolaire.
***Affaires sociales / CCG**
Devant la difficulté des jeunes à se loger, il a été décidé qu'un éducateur du GLS serait présent lors des commissions d'attribution des logements sociaux.
Les actions en faveur des personnes âgées, menées par l'organisme COMESPA, ont été présentées à la commission.

RAPPEL : Tous les comptes rendus des commissions de la Communauté de communes du Genevois et toute l'actualité du PACA sont consultables en Mairie ou sur le site.
http://www.cc-genevois.fr.

Extraits de la séance du 14 décembre 2010

I. Avenant n 2 Entreprise PERRON / marché zone du Carroz
Monsieur Le Maire rappelle que, par marché du 7 avril 2009, les travaux d'aménagement de la zone du Carroz (viabilisation de terrains pour construction de logements sociaux) ont été confiés à l'entreprise REMY PERRON TP, pour un montant de 143 995,42 € HT.
Sans changer l'objet du marché, il s'avère nécessaire de réaliser des travaux d'aménagement complémentaires, dont le montant s'élève à la somme de 24 270,40 € HT.

II. Convention avec le CG74 pour l'aménagement de sécurité de l'entrée Est de VULBENS
Convention d'autorisation de voirie et d'entretien avec le CG 74
Demande de subvention au titre des amendes de police

Afin de réduire la vitesse des véhicules dans le bourg, la commune souhaite mettre en œuvre les aménagements suivants :

La création d'un dévoiement de chaussée unilatéral en entrée Est d'agglomération avec la mise en place d'un îlot central de 1,60 m de largeur délimité par des bordures de type I2.

La mise en œuvre de bordures type T3 pour délimiter les bords de la chaussée et la réalisation de plantations arbustives à l'arrière.

Le calibrage des voies de circulation à 3,50 m de largeur entre bordures au niveau de la chicane et à 6 m en section courante.

La réfection de la couche de roulement sur toute sa largeur.

Pour pouvoir récupérer la TVA sur les travaux d'un montant prévisionnel de 170 000 € TTC, soit 27 860 € de TVA, la commune doit passer une convention de voirie et d'entretien avec le Conseil Général 74.

Par ailleurs, le CG74, ayant cessé de financer ce type d'opérations, suggère à la commune de solliciter une aide au titre des amendes de police, plafonnée à 30 % de 30 000 € HT des dépenses.

III. Modification du tableau des emplois permanents

GRADES	NBRE DE POSTE	Temps complet / Temps non complet
Rédacteur territorial	1	Temps complet : 35h / 35h
Adjoint administratif principal 1ère classe	1	Temps complet : 35h / 35h
Adjoint administratif de 2ème classe	1	Temps complet : 35h / 35h
Adjoint administratif de 2ème classe	1	Temps non complet : 17h30 / 35h
Agent de maîtrise principal	1	Temps complet : 35h / 35h
Adjoint technique de 2ème classe	1	Temps complet : 35h / 35h
Adjoint technique de 2ème classe	1	Temps non complet : 22h30 / 35h

IV. Permis de construire du nouveau groupe scolaire

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de permis de construire du nouveau groupe scolaire et indique qu'il doit être autorisé à signer le formulaire de demande de permis de construire au nom de la commune.

V. Questions diverses

✓**TRAVAUX / VOIRIE**

-En raison de l'arrivée d'un nouvel agent et de la reprise imminente par la commune de voiries privées de lotissement telle celle du hameau des Templiers, une nouvelle organisation du déneigement a été mise en place. Une communication sera faite dans le prochain bulletin municipal.

-3 containers semi enterrés ont été mis en place : 2 pour le lotissement Les Sorbiers et 1 pour Halpades. Les travaux d'aménagement des locaux de la commune seront achevés fin janvier. La commission travaux étudie l'opportunité d'acquérir un panneau d'information lumineux.

-La station essence du garage Fumex cessera d'être en fonction le 01/01/2011.

-Il est fait un dernier appel aux personnes intéressées pour couper et prendre sur place les frênes en bord de verger communal. Renseignements à prendre en mairie.

✓**SIAV**

Le budget 2011 est en hausse de 5 %, ce qui représente pour VULBENS une participation de 4 649 € au lieu de 4 427 € en 2010. Cela s'explique par la fin des subventions allouées aux syndicats, par la reprise à 100% de l'employé du SIAV et la fin d'un contrat aidé en mai 2011.

Quelques unes des prochaines missions du SIAV sont les suivantes : entretien de la châtaigneraie de VULBENS, plaquettes d'orientation à adapter au modèle européen, 7ème journée des rencontres automnales le 13/11/2011 à VALLEIRY, étude demandée par Bernard GAUD portant sur la définition du corridor biologique en vue de son intégration dans le PACA.

✓**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**

Commission Eau potable : le bilan de l'étude menée par la CCG sur la reprise de la compétence eau potable a été présenté. Il en ressort les principales observations suivantes :

- L'étude se base sur des déclarations qui présentent des incohérences.
- Les performances des réseaux sont tout à fait hétérogènes avec des rendements parfois critiques.
- L'indice linéaire des pertes montre qu'au moins 9 communes doivent renouveler leurs compteurs et rechercher les fuites qui grèvent leur réseau.
- Globalement les interventions sur les réseaux sont peu nombreuses.
- Un effort de renouvellement des réseaux est impératif pour 6 communes.
- Le taux de renouvellement des compteurs est globalement insuffisant.
- Les charges de gestion ne figurent pas dans les budgets annexes eau potable.
- 6,36 « équivalent temps plein » seraient nécessaires pour assurer 30% du service pour un coût de 99 000 €, ce qui parait largement sous estimé : il faudrait en fait budgéter 203 000 € pour les frais de personnel.
- Le tarif moyen de 1,57 € HT/m3 ne tient pas compte des investissements qu'il faudrait réaliser.
- L'étude s'interroge sur le devenir des poteaux incendie.
- 51% de l'eau consommée par les communes est communautaire : rien n'a été fait pour empêcher cela ni pour responsabiliser les communes face à leur autonomie de consommation d'eau en rapport avec l'accroissement de leur population.

Le Conseil municipal réaffirme sa position : la commune de VULBENS s'oppose au transfert de la compétence eau potable à la CCG.

Commission SCOT : le SCOT de la CCG va entrer en révision. Le SCOT actuel a connu de nombreux dysfonctionnements qu'il conviendra d'éviter dans le prochain.

Organisation du territoire : le 8 décembre, une réunion s'est tenue entre les carriéristes, les Maires, le président de la CCG et le Préfet pour faire un point sur les besoins en matériaux et en dépôts de déchets inertes. Le Maire a rencontré à cette occasion Monsieur DESCOMBES et une réunion de la commission carrière sera programmée prochainement, notamment pour répondre à des questions de sécurité du site.

L'intégralité des comptes-rendus est consultable sur le site de la mairie

www.vulbens.fr

Etat Civil 2010

Bienvenue aux nouveaux nés*

4 mars	Abel, Elior fils de Jean-David PICON et de Gaëlle PASSERAT
24 mars	Samuel, Sebastien, Paulo fils de Manuel GONCALVES SALGADO et de Stéphanie PLACUZZI
24 mars	Théo, Fausto, Jean fils de Sergio DIAS et de Nathalie LION
7 mai	Luna, Isabelle, Odile fille de Guillaume CHIARAVALLI et de Caroline PARENT
9 juin	Maëline, Marie, Nadège fille de Yoann FADIN et de Mélanie LABALETTE
8 juin	Leny, Sacha fils d'Eric THALMANN et de Fanny LAMBERT
19 juin	Alexis, William fils de Mathieu QUENNOUELLE et d'Emilie BERGES
2 juillet	Raphaël fils de Pierre-André DUNAND et de Lise MAILLARD
15 juillet	Lukas, Antoine, Luigi fils de Cédric BILGER et de Céline BOVET
23 juillet	Thomas fils de Michaël GUIDON et de Liliana NETO GOUVEIA PINTO
30 juillet	Arthur, Maxime, Louis fils de Yannick TOQUEBOEUF et de Régina NISON
3 septembre	Meylina fille de Jean FROMENTIN et de Jennifer COLLET
17 octobre	Danny, Aubert, Marcel fils de David ANSEL et de Mélanie PRODHON
25 octobre	Timéo, Maxime fils de Jean-Luc FOURNIER et de Marguerite LANTERNIER
27 novembre	Nina, Sara fille de Julien SALIGNON et de Magali BOUVIER
20 décembre	Iness fille d'Emmanuelle VANDEVOORDE

**Figure le nom des personnes ou de leurs ayants-droits ayant répondu à la demande d'autorisation*

Ils se sont dit OUI

25/03	Murielle GOUVERNEUR et Jesus ROMAN CAL
26/06	Delphine REVILLARD et Stève BUISSONNIÈRE
11/09	Irène RODRIGUES et Charlie ASCOËT
18/09	Minata BAMBA et Geoffrey ASCOËT
18/09	Fanny LAMBERT et Eric THALMANN

Ils nous ont quittés

12/02	Brigitte HOIKA née MAKOWSKI
01/04	Jean-Baptiste GENOUD-PRACHEX
03/04	Marcel DESEBE
22/07	Marie-Renée BOUVARD née SOULARD

DOSSIERS EN COURS

A Vulbens, avec l'association « Notre village, Terre d'avenir »

La démarche AGENDA 21

Le comité de pilotage de l'Agenda 21 (Copil A21), qui va réfléchir aux actions à mettre en place au sein de la commune en faveur du développement durable, a été composé en juin 2010, suite à la réunion publique. Des personnes intéressées peuvent encore le rejoindre.

La 1ère réunion du 3 novembre commence par le rappel des éléments du diagnostic réalisé en début d'année par l'association « Notre village », le Maire précise que la commune est ouverte à toute proposition réaliste et réalisable selon les termes-mêmes contenus dans les discours de l'association.

On rappelle aussi qu'obtenir le label Agenda 21 « Notre village, Terre d'avenir » est l'aboutissement d'une démarche collective qui atteste de la préoccupation de la municipalité et de ses habitants du désir de mieux vivre ensemble tout en tenant compte des droits de notre environnement et de la planète.

A cet effet, les 5 finalités de l'agenda 21 sont les suivantes :

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
Favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains
Favoriser la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
Privilégier des dynamiques de développement suivant des modes de consommation et de production responsables

Concrètement, suite à la 2e séance du Copil du 19 janvier, un certain nombre d'initiatives vont être conduites comme par exemple :

Points d'eau naturels sur la commune : affichage d'un panneau eau contrôlée ou non contrôlée. A la demande de l'association, c'est la seule action prioritaire à réaliser, suite au diagnostic ;

Une façon différente de fleurir la commune à la belle saison avec le choix de plates-bandes de fleurs de prairie ;

Le recyclage des déchets organiques de la cantine est prévu à l'aide d'un lombri-composteur ;

Création d'un système d'échange et/ou de troc. Une liste des personnes et de leurs biens proposés à l'échange est à créer et sera consultable du public en mairie d'abord et sur le site internet ensuite* ;

Encore d'autres actions en vue que vous pourrez connaître sur Vulbens.fr prochainement.

*En effet, nous avons tous du matériel qui dort chez nous, peu ou pas utilisé. Etes-vous disposés à le prêter, pour éviter à d'autres personnes de la commune d'investir inutilement ? On compte sur votre participation.

Toute personne intéressée pourra se faire connaître en mairie. Une charte de bonne utilisation et bonne conduite viendra compléter ce projet.

Le Copil A21 est à donc l'œuvre pour réfléchir et proposer des actions au Conseil municipal, lequel statuera sur leur opportunité en fonction de critères tels que leur coût, leur faisabilité et leur cohérence. Il est à noter que la démarche repose sur le total bénévolat des personnes participant au Comité donc des contraintes de temps peuvent peser sur la mise en place des actions bien que l'équipe formée soit très motivée et nous l'en remercions vivement !

Toute proposition d'idée sur le sujet est transmissible via le site vulbens.fr en page contact (préciser en objet : Agenda 21).

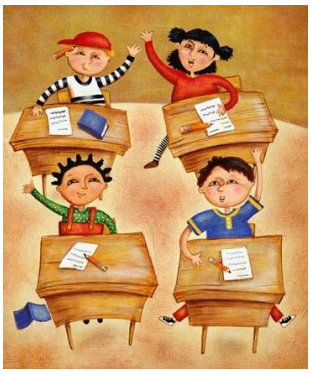

Projet Ecole

Novembre et décembre

Les rencontres de travail Commune / Maître d'œuvre Mme Boidevaix se sont poursuivies au rythme d'une séance tous les 15 jours.
L'une s'est tenue en présence du Capitaine Venaille du SDIS afin de recueillir ses conseils et d'appréhender en amont la conformité du projet sur tous les points de sécurité et d'accessibilité exigés selon les normes en vigueur.
Une autre s'est effectuée avec la collaboration de Mme Anckière de la Direction Départementale du Territoire apportant aussi ses conseils avisés et professionnels.
Une séance de travail a été consacrée au choix du mode de chauffage sous l'égide de l'ingénieur thermique de l'équipe de maîtrise d'œuvre : celui-ci nous avait accompagné lors de nos visites extérieures et avait réalisé un montage comparatif des 3 modes de chauffage possibles (bois, aérothermie, géothermie avec simple ou double flux) portant sur les avantages et inconvénients de chaque dispositif : coûts de l'investissement, du fonctionnement, de l'entretien, et de l'impact environnemental. Le choix de la commune s'est porté sur le système géothermique à puits verticaux et à double flux. Ce système bénéficie aussi d'un financement de la Région dans le cadre du développement durable.
A chacune de ces séances de travail, la commune de Chevrier est représentée par M. Pierre Grandchamp
Les enseignantes présentes à tour de rôle, la cantinière, ont pu apporter leur contribution.
Les ATSEM, le personnel de surveillance et d'entretien ont été aussi concertés lors de la dernière séance de décembre. Assistait aussi à celle-ci, le représentant des services archéologiques.
Le dossier avance donc à un rythme soutenu.

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE DU 2nd SEMESTRE
INSTRUITS ET ACCEPTES

RUCH-ROSANOFF	rénovation
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS	Local technique
CUSIN - DUPERRIER Elsa	villa
BOUTEILLER-BOUCHARD	villa
WICHT François	villa
DURAND – BRAY	villa
MAUGERY Olivier	villa
MATHEZ Fredy	villa
BRICE Romain	villa
CHAUVIRE et MOYON	villa
ROY Laurent	villa
MARTINEZ David	villa
BACH Sandrine	villa
AGLIETTE – HUMBLOT	villa
GBENYE – DE ALMEIDA	villa

Déclarations Préalables

Pour l'année 2010, les Déclarations préalables (DP) : 33 accordées.

Communauté de Communes

Association Passage

Un groupe de jeunes encadrés par l'association «Passages» de la communauté de communes, a participé au nettoyage et à la rénovation de différents équipements mis à la disposition du public et pas toujours respectés ! A Vulbens se sont 2 abris-bus qui ont été restaurés. Cela a été aussi l'occasion pour ces jeunes de comprendre la valeur du bien public commun, qu'il en soit de même pour tous ceux qui utilisent ces équipements.
3 jeunes du groupe entourés des animateurs.

Station d'épuration du Vuache

La station d'épuration du Vuache est en cours de construction. La station pourra traiter une charge de pollution correspondant à 9500 habitants. Le procédé de traitement est de type "boues activées", avec un traitement des odeurs par tours de désodorisation. Les effluents traités seront dirigés vers le Rhône.
Elle remplacera les stations d'épuration obsolètes de Vulbens et Valleiry.
Les effluents de ces deux stations seront acheminés grâce à 10 Km de canalisations gravitaires et de refoulement ainsi que la construction de 2 postes de refoulement. La mise en eau de la station d'épuration est prévue au printemps 2011. Une période de 6 mois de mise en régime et d'observation est prévue. Le montant total des études et travaux est de 6'700'000 HT subventionné à 56 %.

20 ème Anniversaire du jumelage à Mössingen

20 ans d'amitiés et de nouvelles ambitions
Vendredi 15 octobre, une délégation de 78 personnes s'est rendue à Mössingen pour la 2ème étape du jubilé du 20ème anniversaire de la signature de la charte du jumelage avec cette ville du Jura Souabe dans le Bade-Wurtemberg. Cette nouvelle rencontre revêtait un intérêt particulier en raison de l'intronisation du nouveau maire, Michael Bulander, élu le 4 juillet dernier. La délégation était invitée à assister à cette cérémonie qui rassemble les autorités de la région, les services de la ville et la population pour la prestation de serment de son nouveau premier magistrat. Dans la délégation, une vingtaine de personnes était du voyage pour la 1ère fois. Samedi matin, chacun a ainsi pu découvrir la ville et les 5 villages composant son environnement. Un concert d'orgue était organisé dans l'église évangélique Pierre et Paul et a été suivi d'une explication de son histoire par la docteur Blum, responsable des archives de la ville. Le samedi soir, les élèves du lycée d'Etat ont accueilli la délégation pour la partie récréative de la journée. Dimanche matin, le séjour s'est terminé avec la partie officielle destinée à renouveler l'engagement de construire une Europe plus humaine en créant de nouveaux motifs de rencontres amicales.

Jumelage Canton de Saint-Julien et Ville de Mössingen

Quelques actions…

A la foire de la Ste Barbe à Collonges s/Salève une délégation de Mössingen vous fait découvrir son terroir.

En retour le canton est présent sur leur marché de Noël en Allemagne

Brèves communales

Réparation d'une pièce du Beffroi

Lors du conseil précédent le Syndicat du Vuache, conscient de la dégradation de la pièce porteuse des cloches à cause d'infiltrations d'eau avait demandé une étude portant sur les dégâts occasionnés et par conséquent l'évaluation des travaux à envisager. Cette étude a été faite par l'entreprise Paccard qui prévoyait une réfection complète et l'entreprise Cuzin qui suggérait de remplacer dans un premier temps la pièce maitresse porteuse. Cette deuxième solution a été adoptée en 2009 et budgétée pour 2010. Travail de spécialiste conduit par Stéphane Cuzin fort de sa formation chez les Compagnons. Nous vous faisons vivre en photos les travaux. L'historique, les détails vous seront communiqués bientôt sur le site internet.

La pièce montée à l'atelier (en chêne) pour ajustement…

… et réception par les élus des 3 communes

Personnel communal

ET UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE…

Pour Emilie

Le samedi 16 octobre 2010, la municipalité de Vulbens a tenu à remercier une figure de la vie scolaire de la commune en la personne d'Emilie Cautillo qui après 24 ans de bons et loyaux services à la cantine scolaire a pris une retraite bien méritée. Une foule immense était réunie en cette occasion : Le conseil municipal, ses collègues de travail, le personnel communal, les institutrices, les secrétaires, les enfants des écoles petits et grands qui ont profité de ses bons plats, de ses câlins (pour les petits en larmes) mais aussi de son autorité justifiée, tous ont répondu présents.

Ce fut une cérémonie très émouvante où furent retracées les années passées au service des enfants au cours desquelles se sont succédé 3 maires qui ont rappelé qu'Emilie avait une forte personnalité qui a imprégné et régentée son monde, mais sans laquelle rien n'aurait été pareil, toujours attentive aux nouvelles pratiques avec un attachement, un dévouement exemplaire aux services des autres. Très émue Emilie a eu le mot de la fin en remerciant tout le monde de ce témoignage de gratitude concrétisé par de nombreux cadeaux. L'assemblée s'est retrouvée autour d'un verre, accompagné de multiples pièces salées concoctées par notre nouvelle cuisinière Florence et par des gâteaux réalisés par les parents, chacun évoquant toutes les petites histoires qui ont émaillées la vie à la cantine en compagnie d'Emilie. Nous lui souhaitons une heureuse et méritée retraite.

Pour René

Le 30 novembre 2010 ce fut autour de René Tornier, employé municipal de partir en retraite. Dans une salle déjà décorée aux couleurs de Noël, une cérémonie pour ce départ fut organisée par la municipalité pour lui rendre hommage. Sa famille, toutes les personnes qui ont partagé ses années de labeurs au garage Vidal en tant que mécanicien en début de carrière et ensuite à la commune de Vulbens étaient présentes, venues témoigner de son dévouement, de sa grande rigueur, de ses compétences de son attachement au travail bien fait et de sa discrétion, toujours là pour rendre service. C'est avec quelques regrets, une grande reconnaissance que les trois maires ont retracé toutes ces années au service de la communauté. Henri Vidal a su aussi trouver des mots plein d'émotion accompagnés d'un présent original, mais chargé de souvenirs : la fiche de la 1ère paie de René. Très touché, ému par ces louanges, René a remercié simplement l'assistance et cette soirée sympathique s'est conclue autour du verre de l'amitié et d'un buffet très copieux préparé par Florence.

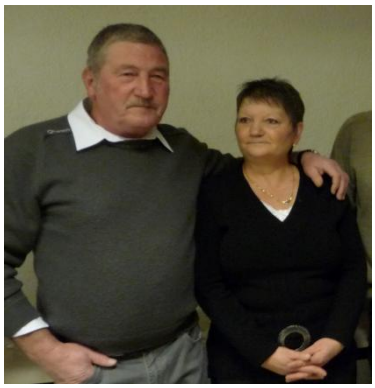

Remerciements d'Emilie

Le samedi 16 octobre, après vingt-quatre années passées dans la cantine scolaire de Vulbens, j'ai eu la joie et le bonheur d'être fêtée et fleurie.
A cette occasion, j'ai eu beaucoup de plaisir de retrouver tous mes petits « minous » ainsi que les copines et copains (institutrices, secrétaires et personnel communal) avec qui j'ai travaillé toutes ces années.
Une grande joie également de revoir d'anciens élèves qui, pour certains, sont à leurs tours devenus parents.
Malheureusement, il en manquait beaucoup !
Que ce petit bémol ne m'empêche pas de remercier toutes les personnes présentes qui ont fait de ce départ un moment de joie et d'émotion.
Les trois maires que j'ai « usés » ont chacun trouvé les mots qui m'ont rappelé de bons souvenirs et m'ont émue.
Encore un grand merci à toutes et à tous pour vos petits cadeaux et gestes d'amitié dont je vais profiter amplement avec Serge.
Emilie

Remerciements de René

La fête de mon départ à la retraite organisée par la Mairie fut pour moi un moment de joie et de grande émotion en présence de ma famille. Je ne suis pas un homme de discours, mais de coeur, c'est avec celui-ci que je veux remercier chacun et chacune avec qui j'ai partagé travail, rencontres, amitié, bons moments : les 3 maires pour leurs mots plein de reconnaissance, la maison Vidal mon maître d'apprentissage, les Conseils Municipaux successifs, mes collègues, les secrétaires, les institutrices, les entreprises avec qui je travaillais et toute la population de Vulbens pour son amitié rencontrée pendant ces 25 années

ET VOICI LES NOUVEAUX !

Changements dans le personnel

Depuis la rentrée de septembre, de nouveaux visages sont venus au sein du personnel communal.
Une 4ème secrétaire à mi-temps : Karine LALOY
Une nouvelle ATSEM : Martine MERMIN
La remplaçante d'Emilie la cuisinière : Florence VUARCHERE
Le remplaçant de René Tornier : Antonio LAURENCO
Et Céline GAULET agent d'entretien et de surveillance sur Vulbens et Chevrier
Bienvenue à tous dans la commune.

Karine LALOY

Martine MERMIN

Florence VUARCHERE

Antonio LAURENCO

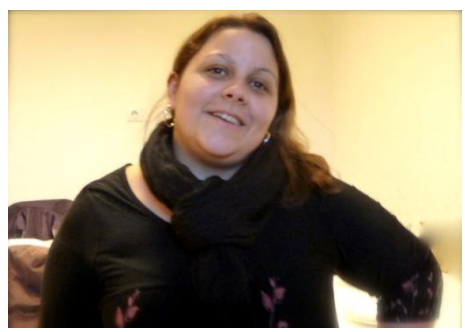
Céline GAULET

Vie du village

Marché de Noël

Le 11 décembre, a eu lieu le traditionnel marché de Noël organisé par l'APE Les Jonquilles. Les bricolages ont été crées par les enfants. Les friandises étaient préparées par les enfants de Chevrier encadrés par Julio Palomarès. La somme récoltée va au profit de l'association pour le financement des sorties scolaires et extra-scolaires.

Noël fêté dans les écoles

Le vendredi 17 décembre, les familles étaient invitées au spectacle de chants et de danses pour marquer la fin de l'année. Le père Noël avec sa hotte pleine a distribué des friandises à tous les enfants.

ANIMATIONS DE NOËL

Téléthon

De la chaleur humaine, de la convivialité et une belle générosité au profit de l'AFM.
7970 €, c'est la somme récoltée, toutes « attractions » confondues lors de la journée du samedi 4 décembre. Petit déjeuner à Chevrier servi par les bénévoles du comité des fêtes, atelier confection de « mémo-pratique » et de grues en origami animé par les élèves, ce fut un moment de grande convivialité au service de la bonne cause. A Vulbens, l'après-midi fut coloré de manifestations variées avec musique, danse africaine, clown, espace maquillage pour les enfants, coin détente-relaxation de Martine Rottoli et atelier réanimation sur mannequin proposée par les pompiers du Vuache. Buvette, petite restauration et le soir plus de 200 repas servis.

Maison Familiale

Après une année et demie de travaux et l'avis favorable émis par la commission de sécurité, le personnel et les élèves peuvent enfin, en cette rentrée de janvier, s'installer, travailler et être hébergés dans de bonnes conditions. Une année très chargée où le dépassement horaire de chacun a été important, où il a fallu faire face à des déplacements quotidiens en divers lieux, où des membres du CA ont pris parfois la fonction de l'encadrement nocturne pour soulager le personnel, où en dépit de ces conditions difficiles les élèves et leurs familles ont réussi à gérer avec bonne volonté ces aléas. Tout ce dévouement afin d'assumer dans leur intégralité, malgré la charge du suivi des travaux, les programmes, les formations, le suivi des stages, la mise en place de la nouvelle organisation imposée par les réformes, sans oublier d'anticiper l'avenir en finalisant de nouvelles possibilités comme la mise en place de l'agrément VAE (valorisation des acquis d'expérience) et un partenariat avec l'AFPA.
Cela tient-il du miracle ? Non cela est possible en grande partie par l'esprit «Maison Familiale».
L' inauguration officielle sera programmée en fonction des disponibilités des Elus.

Anciens d'A.F.N

Le 13 décembre 2010 s'est tenue l'Assemblée générale de notre association, sous la présidence d'Hubert Bornens, en présence de 25 membres. Après le rapport moral et financier, le bureau a été reconduit intégralement : Président Louis BENOIT, Vice-Président : Marcel CAUL-FUTY, Secrétaire : Maurice SAUTIER, Trésorier : Maurice Gross, Porte-drapeau : Jacques BENOIT.
Le Président départemental a exposé le chemin parcouru et le devenir de notre organisation. Un apéritif conséquent, suivi de la traditionnelle «tête de veau» fort appréciée de tous, ont terminé cette réunion.
Rendez-vous a été pris pour le repas avec les épouses, courant février.

Coups de Théâtre !

VOLPONE

Chaque automne, les trois coups se font entendre, et pour notre grand plaisir, ils résonnent durant quelques semaines sur la scène de l'auditorium du centre ECLA.
En ouverture du festival 2010, la « Fox Compagnie » nous a présenté une pièce satirique, déroutante pour les spectateurs frileux d'aujourd'hui.
Au gré de l'intrigue, évoluent sur scène, des personnages cupides, pervers qui complotent jusqu'au délire, afin obtenir des faveurs dans une comédie exubérante où rien n'arrête le marché de dupes. Il faut le talent conjugué d'un grand auteur du XVIIe siècle « Ben Jonson» et d'acteurs qui n'hésitent pas à accentuer le côté grotesque, caricatural, loufoque de leurs rôles pour faire rire. Le décor et les costumes sont dignes de grands spectacles joués sur des scènes de prestige, ici nous sommes à ECLA, connaissons-nous notre chance ? c'est le théâtre de qualité qui vient à nous.

DES SOURIS ET DES HOMMES

La « Compagnie Thalie » a porté avec vérité et sensibilité ce chef-d'œuvre de John Steinbeck, cette histoire simple, dans l'Amérique des années trente, dont l'intensité dramatique nous va droit au cœur. Deux travailleurs journaliers touchés par la crise économique parcourent la Californie où le vent les conduit pour réaliser leur rêve : acheter une petite ferme, mais la réalité les rattrape et va ruiner leurs espérances. Cette oeuvre célèbre aussi l'amitié fidèle qui permet la force du combat malgré l'épreuve.

LE CHAPEAU DE GIBRALTAR

Qu'il est mystérieux ce personnage de Gibraltar ! Et pourquoi porte-il un chapeau ?
Janry Varnel l'auteur de ces textes, poétiques, tendres et contemporains, nous plonge au cœur d'une histoire où le suspens reste entier jusqu'au bout. Les comédiens, en majorité «ados» formés à l'école du théâtre d'Anna, mettent une belle énergie à recréer si bien l'atmosphère du foyer de jeunes filles où se déroule l'énigme que leurs parents présents dans la salle pensent tout haut : « si c'est du théâtre, alors c'est le théâtre tous les jours à la maison »
L'occasion nous est donnée de les remercier pour leur travail auprès de ces jeunes acteurs : comprendre leurs préoccupations actuelles, les mettre en mots, non pour crier les injustices du monde, mais pour dire que des gestes simples comme tendre la main à ce mystérieux clochard amnésique peut contribuer à faire accepter les différences.

COCHON D'INDE

Autres talents reconnus ici et ailleurs, la « Compagnie du Théâtre du Coin de Vulbens » nous présente une pièce d'Alain Kraft, une satire du monde qui nous entoure poussée à l'extrême. Un beau matin, une banque française a été rachetée, le patron a changé, l'entreprise a été rachetée! c'est la mondialisation. Le quotidien du citoyen ordinaire va en être bouleversé. Il va vivre une situation très compliquée, qui tourne au cauchemar. Les acteurs vont se charger de nous entraîner vers le changement. Sans bouger du guichet, le spectateur se retrouve en Inde, avec ses codes, sa culture, ses principes. De quoi destabiliser le plus compétent des agents immobiliers venu simplement retirer de l'argent ! On se moque d'une bureaucratie bornée, alors qu'on pourrait s'apitoyer sur des personnages solitaires, en manque d'amour et de tendresse. Le thème de la pièce est original, il nous alerte sur cette course effrénée pour l'argent, la puissance qui nous dépasse et nous fait régresser au lieu d'avancer. Nous rions parce que c'est drôle, mais sous ce divertissement se cache une réalité qui nous parle du monde actuel et de l'absurdité de la course au profit !

Le théâtre est un art vivant, communication intemporelle entre les acteurs et l'auteur, émotion directe échangée avec le public par la voix, le regard : ce qu'on appelle la présence, irremplaçable magie de la scène !

Assemblée Générale de la MJC

Le 16 novembre 2010, la MJC a tenu son Assemblée Générale annuelle en présence d'élus d'adhérents et du personnel.

Rapport moral

Le président met l'accent sur le temps fort de cette année qui célébrait les 40 ans de cette « Belle Dame», une semaine marathon et mobilisatrice de tous les âges. Il remercie tous ceux qui ont contribué à cet esprit, gage de réussite. Il souhaite la bienvenue à la 9ème commune adhérente : Minzier

Rapport financier

Le trésorier annonce une 2ème année déficitaire de l'exercice, malgré la progression des recettes. Ce n'est pas encore un seuil critique, mais il faudra analyser au plus fin, anticiper et agir en conséquence pour inverser la tendance avec le souci de rester accessible au plus grand nombre. Il remercie fortement les partenaires financiers : communes adhérentes et Conseil Général, CAF

Election/adhésion

Les membres sortants ont été réélus à l'unanimité.
Tarifs Adhésion 2011/2012 Famille : 24€ Adulte : 12€ Enfant-16 ans,Etudiant, Chômeur : 6€

Quelques Chiffres

- adhérents : 2538 ; 58% femmes 42% hommes dont 270 cartes familles,
- Activités : 45 hebdomadaires,32 stages différents, 21 rdv culturels et sportifs.

Coup d'oeil sur l'organisation 2010/2011

- Une refonte des postes a été nécessaire pour coller au plus près de l'évolution de l'association.
- Violaine est responsable des activités hebdo et stages, billetterie spectacles sans oublier l'accueil et l'administratif de certains projets.
- Sandrine devient animatrice enfance, culture et projet inter- activités. Chaque intervenant de la MJC bénévole ou salarié a maintenant un référent.
- Serge : Délégation de directeur, gestion des salariés, responsable de la programmation culturelle et chapeaute tous les secteurs.
- Une équipe de permanents réduite suite au départ de Ghislaine Blandin et son remplacement avorté fin juillet et non réalisable par la suite. Un nouveau puzzle a été mis en place... qui commence à bien fonctionner mais ce n'est pas une fin en soi !
- Notre crédo depuis 2 ans : pérenniser l'existant sans pour cela fuir en avant. Nous avons les capacités de gérer cette maison qui est devenue un grand domaine ! Mais au delà, le répondant n'est pas là et l'équipe en place « soit 3 personnes » ne peut pas faire plus. A cela la difficulté de renouveler le CA malgré des efforts incessants depuis 2 ou 3 saisons.. c'est un chantier qui nous préoccupe mais d'un autre côté, nous avons maintenant un listing de bénévoles occasionnels qui ne cessent de croître et qui sera peut-être la solution en fonction des demandes et projets en cours.. Je voudrais remercier vivement Violaine et Sandrine pour leur implication dans cette maison et surtout le professionnalisme apporté. Une association de cette taille est faite d'une multitude de petites choses au quotidien difficilement imaginable sans le vivre...
- Bien sûr, pour 2010/2011, nos différentes actions ont été reconduites en vers la petite enfance, la culture, le partenariat...

UNIVERSITE POPULAIRE 2010-2011

LA VIOLENCE

« Pourquoi la violence en milieu scolaire ? »

Vulbens - Centre ECLA – 30 novembre 2010

Intervenantes : Dr Dulac, pédopsychiatre et Dr

Sur la base des travaux d'Eric Debarbieux*

GENERALITES

Les études montrent qu'aucun déterminisme biologique ne mène à la violence, au même titre que le comportement d'un enfant de 3 ans ne présage pas de ce qu'il deviendra plus tard, contrairement à ce que l'on entend parfois ici ou là.

Les recherches en neurosciences ont montré qu'il existe une part d'agressivité en chacun d'entre nous : c'est une pulsion biologique comme la faim ou la soif mais c'est différent de la violence qui est une réponse à la condition des êtres vivants. La vie peut être « violence », c'est une force brute, source de joie mais aussi de peurs, de conflits.

C'est ce que l'on fait des réactions de haine qui peut être dommageable pour soi-même ou la société. Comment les traiter ? Il faut en chercher les raisons, retenir et suspendre les actes. Savoir pour mieux détecter et anticiper. Permettre l'adaptation de l'individu face à ses propres réactions pulsionnelles, il semble que ce soit là le rôle de l'éducation. La peur, la frustration et le défaut d'éducation font le lit de la violence. Le lien social à contrario en limite les tentations et réduit l'agressivité.

DEFINITIONS DE LA VIOLENCE

La violence est une notion relative qui diffère selon l'époque, le groupe social en question et l'état psychologique de chacun. Il n'existe pas de classification objective pour étudier le phénomène. Les impressions des adultes, des adolescents et des enfants ne ses situent pas sur les mêmes échelles. Les professeurs par exemple considèrent d'abord la violence verbale comme étant la plus fréquente et connotée par leur définition de la civilité qui n'est pas celle des élèves. Les élèves penseront d'abord aux bagarres des cours de récréations, qui sont en fait et d'abord des instruments de socialisation normaux qui participent à la construction de l'identité et à la différenciation sexuelle.
C'est donc un concept assez impalpable dans la globalité.

On peut toutefois déterminer 3 stades de la violence en général : les crimes et délits, les incivilités (celles définies par les acteurs sociaux) et le sentiment d'insécurité ou de violence qui découle des deux premiers points.

Les incivilités sont les infractions à l'ordre de la vie quotidienne qui entravent le bon fonctionnement du système et du groupe qui le compose.

Dans une école, ce pourra être le non-respect du règlement intérieur, le fait de parler en utilisant des mots injurieux, d'user d'agressivité pour obtenir quelque chose, d'user de force envers autrui pour se valoriser (phénomène du petit chef par exemple). Tout ce ci entraîne cette impression d'insécurité qui peut être ressentie par tous les acteurs, y compris ceux qui ne sont pas concernés directement.

Le climat et l'ambiance varient selon les établissements scolaires et leurs projets pédagogiques, le public accueilli, le lien entre les équipes éducatives, le tout chapeauté par le chef d'établissement auquel incombe cette mission du bien vivre ensemble.

RESSENTI DE LA VIOLENCE EN MILIEU SCOLAIRE

Les travaux d'Eric Debarbieux ont consisté en la direction de l'enquête « Etat des lieux » en 1996.
Cette étude par questionnaires adressés à 86 établissements scolaires (primaire, collège et lycée, adultes et enfants) révèle une stabilité moyenne de faits violents mais aussi une diminution dans la majorité des établissements. C'est-à-dire que les faits de violence grave se retrouvent dans quelques lieux seulement.
Par contre le sentiment d'insécurité augmente. Ceci provient de l'augmentation de la petite délinquance (le racket par exemple qui est à prendre au sérieux) qui engendre aussi les incivilités.
Toutefois, ces conclusions ne représentent qu'une partie de la réalité car tous les chefs d'établissement ne sont pas tenus de donner leurs chiffres.
Il en ressort tout de même que c'est au chef d'établissement que revient la tâche de créer le lien entre tous les partenaires au sein de l'école pour promouvoir un fonctionnement correct de l'institution dans le cadre de sa mission éducative.

Les faits de violence les plus graves se déroulent plus fréquemment dans les établissements sensibles. Il y aurait plus de violence et une violence plus brutale à mesure que la donne sociale s'alourdit. Mais cette corrélation serait plutôt liée à une difficulté des établissements en question à intégrer sans heurts les catégories sociales les plus défavorisées.

Dans un autre registre, comme le mentionnent les conférenciers, soyons attentifs et suspects face à la norme à tout prix, à la vérité indiscutable qui nierait la subjectivité de chacun, ce qui reviendrait à nier l'individu en tant qu'être.

En effet, chaque individu évolue conjointement au sein de trois espaces, à savoir la cité (du grec polis) qui instaure des règles de fonctionnement, les cercles privés familial et amical et l'espace intime (on ne partage pas tout, on ne dit pas tout). On vit des peines et des joies, on se construit avec nos souffrances, on agit à « contre-cœur », on « vide son sac », on a le « cœur léger »… nous sommes un tout qui ne saurait être découpé en strates distinctes.

Nous pensons aussi à l'orientation décidée trop tôt ou trop tardivement pour certains élèves, qui est une cause de conflit permanent avec les profs (les profs considérant que les élèves « rêvent » leurs possibilités), l'abus de pouvoir de certains professeurs. Les élèves sont conscients des tensions quotidiennes comme les petites injures entre eux, l'agitation, le bruit… et c'est de là que part le sentiment de violence chez les enseignants.

Pour les profs, l'incivilité est surtout évaluée comme une crise des valeurs et un refus des normes du savoir-vivre… à la française ?. On peut aussi s'interroger sur ce modèle d'intégration français qui veut que soit adopté par tous une façon commune de faire et de penser mais c'est un autre débat, bien que l'école soit le lieu par excellence de l'intégration…
Ici, il s'agit pour les enseignants d'une perte de confiance en leur autorité symbolique, cette violence remettant en cause leur identité professionnelle.

QUELLES REMEDIATIONS ?

Le Dr Dulac explique qu'il faut savoir se méfier des faits souvent graves relatés dans les médias et qui sont à discerner des tracas quotidiens qui existent dans chaque établissement. Faisons fonctionner notre pensée, ne soyons pas les moutons qui suivent le troupeau !

Les bagarres ont toujours existé entre élèves, cela fait partie de la socialisation ! Rappelons que nous portons tous en nous une part naturelle d'agressivité. Il faut apprendre à la reconnaître et à la canaliser pour s'en servir autrement et à bon escient. C'est le rôle des éducateurs, que ce soit dans la famille ou à l'école.

Dans tous les cas, rappelle le spécialiste, il est nécessaire de faire preuve d'écoute face à quelqu'un qui vit des épreuves, pour anticiper la violence qui pourrait être engendrée ou comprendre celle qui l'a été. Il faut être capable d' « accueillir et transformer la violence ».

Une forme de violence dans les sociétés de consommation d'aujourd'hui, c'est par exemple l'immédiateté : il faut tout et tout de suite. Or il faudrait pouvoir se poser, penser, respirer, faire le vide pour créer des conditions de travail, de relations, de vie tout simplement plus en adéquation avec notre fonctionnement métabolique naturel. Chasser le stress, lui aussi forme de violence.

Un autre exemple, celui des enfants qualifiés d'hyperactifs et souvent médicalisés, on pourrait tenter de comprendre et se poser la question du sens de la maladie. Traiter la cause, c'est-à-dire la souffrance et non le symptôme (l'hyper excitation) peut être une voie de solution. L'individu est un tout, rappelons-le, et il faut l'appréhender dans sa globalité, physique, physiologique et émotionnelle.

De même que dans une société de solitude, travailler et vivre en groupe peut devenir difficile pour certains. C'est le paradoxe : on peut être derrière nos écrans et échanger virtuellement, échappant ainsi à tout regard alors que la réalité de la vie, elle, offre de vraies relations devant lesquelles l'individu est parfois désorienté et est poussé à mal agir.

CONCLUSION

Les enfants sentent quand les adultes sont cohérents et contenants, ça les rassure et face à des situations complexes on peut déjà tenter d'abaisser le niveau de tension pour parler et faire parler. Il faut apprendre à négocier face à la violence, à ce qui fait conflit en nous et en eux pour éviter que ne se cristallise sous l'angle de l'incompréhension ce rapport dans l'institution scolaire entre adultes et enfants/élèves.
Transformer cette puissante énergie brute en sentiment plus policé, garant de l'ordre intérieur et de l'ordre civil, est indispensable.
Comment faire ? Pas en étant plus puissant mais en montrant l'exemple du respect d'autrui, de la loi et des codes favorables à la vie en société.

*Directeur de l'Observatoire international de la violence à l'école, auteur de nombreux ouvrages sur le sujet

POUR EN SAVOIR PLUS :
- Travaux d'E. Debarbieux (1996) : Etat des lieux http://futurcpe.free.fr/lectures/debarbieux1.htm
- D. Favre (2007) : Transformer la violence de l'élève -Cerveau, motivations et apprentissage. Editions Dunod, Paris.

Vie sociale

BANQUE ALIMENTAIRE

Le week-end du 26 et 27 novembre a eu lieu la collecte nationale au profit de la banque alimentaire. Les habitants de l'Erable et les bénévoles de nos villages se sont relayés aux portes des magasins pour sensibiliser les clients, récolter et trier la marchandise offerte. La générosité de la population a été très importante car de plus en plus confrontée au problème de la pauvreté.
Merci à tous ceux qui ont offert leur temps pour soutenir cette cause et merci à tous les donateurs. Si vous voulez donner un coup de main pour l'année prochaine, contacter :
Martine THOMAS au 09 62 15 67 45

DON DU SANG

La collecte du 3 décembre 2010 n'a pas atteint des records (62 dons) mais c'est déjà bien, si on tient compte des conditions météo de ce jour : neige abondante donc circulation difficile, froid (le camion n'a pas pu venir et les prélèvements se sont faits dans la salle Albert Fol)
Merci à tous ceux qui ont fait l'effort de venir, et RENDEZ-VOUS :

Le 11 FEVRIER 2011
pour la prochaine collecte à Valleiry
Espace Albert Fol

VOEUX DU MAIRE

À Vulbens, en ce samedi 15 janvier, jour d'hiver clément, l'auditorium du centre ECLA s'est animé pour la traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Accueillis par l'équipe municipale, bon nombre d'habitants ont répondu présents. Cette soirée a été lancée par les vœux chaleureux du maire lors d'un discours mettant à l'honneur toute l'équipe de collaborateurs qui l'entoure pour leur dévouement, évoquant le souhait du développement maîtrisé et le rôle que la commune souhaite jouer dans l'environnement économique actuel au sein de la Communauté de Commune du Genevois. Le député Claude Birraux et le sénateur Jean Claude Carle invités d'honneur de cette manifestation ont à leur tour pris la parole pour encourager l'assistance à garder le moral et la confiance en l'avenir par ces temps difficiles. Un diaporama commenté a retracé les activités, les travaux réalisés en 2010, suivi de la présentation des chantiers 2011 : «Du pain sur la planche» pour l'équipe municipale à laquelle le maire a rendu un hommage appuyé pour le travail déjà effectué et l'ouvrage colossal qui les attend en 2011. Une invitation à se retrouver autour du verre de l'amitié et d'une succulente « Couronne des rois » a mis fin à ce moment important de la vie du bourg de Vulbens.

Mairie de VULBENS
Haute-Savoie

Frédéric Budan,
Maire de Vulbens,
le Conseil Municipal et la
Commission Info vous présentent
leurs meilleurs vœux pour
l'année 2011

Environnement

Le nouveau guide du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes « Du Salève au Vuache » vient de paraître !

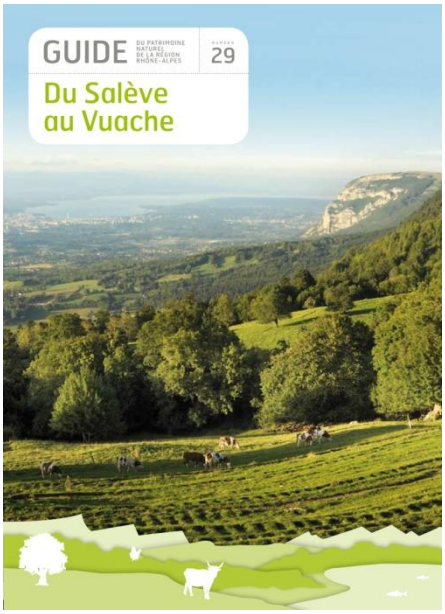

Du Salève au Vuache, le Genevois haut-savoyard est un carrefour où se rencontrent la France et la Suisse, les Alpes et le Jura, la plaine et la montagne. Une particularité qui donne du caractère aux paysages et à favorisé le développement d'une biodiversité insoupçonnée. Partons à la découverte de ce patrimoine naturel pour mieux le protéger face aux menaces soulevées par l'urbanisation croissante du territoire.

Le 29ème numéro de la collection des guides du patrimoine naturel de la région Rhône-Alpes « Du Salève au Vuache » est donc disponible depuis le début de l'année 2011. Il est en vente au prix de 6 € dans les mairies, les offices de tourisme, les maisons de la presse et les librairies du secteur.

Richement illustrées par de très belles photos du territoire, de la faune et de la flore locales, les cinquante pages de ce guide vous emmènent à la rencontre des richesses naturelles de notre région, au travers de trois thématiques : Ce que nous raconte les roches, Des paysages en héritage et Une terre de rencontres.

Rédigé par l'association locale de protection de la nature Apollon74 et par le Conservatoire Rhône-Alpes d'Espaces Naturels (CREN), cet ouvrage a bénéficié du soutien de nombreux partenaires : élus, scientifiques, historiens, chargés de missions, … etc. Il est édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV), le Syndicat Mixte du Salève et la Communauté de Communes du Genevois.

Le lancement officiel du guide aura lieu début février 2011, à la Maison du Salève à Présilly.

Partez à la découverte du Sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » :

Le SIAV organise **le samedi 9 avril 2011** une balade / découverte du nouveau sentier d'interprétation mis en place sur la boucle pédestre « De Nant en Rhône » sur les communes de Clarafond-Arcine et d'Eloise.

En effet depuis l'été 2010, ce parcours de 12,5 km est aménagé de 16 panneaux d'informations qui présentent les richesses naturelles, géologiques et historiques que le promeneurs est amené à rencontrer tout au long de sa balade.

Venez profiter des points de vues imprenables sur le Vuache, le Jura ou le Rhône, et découvrir les curiosités géologiques du secteur : les spectaculaires Gorges de Parnant et les Cheminées de fées. Le long du Rhône, vous pourrez également franchir un pont suspendu ou des passerelles en bois ou encore vous reposer à l'ombre des arbres sur une aire de pique-nique aménagée.

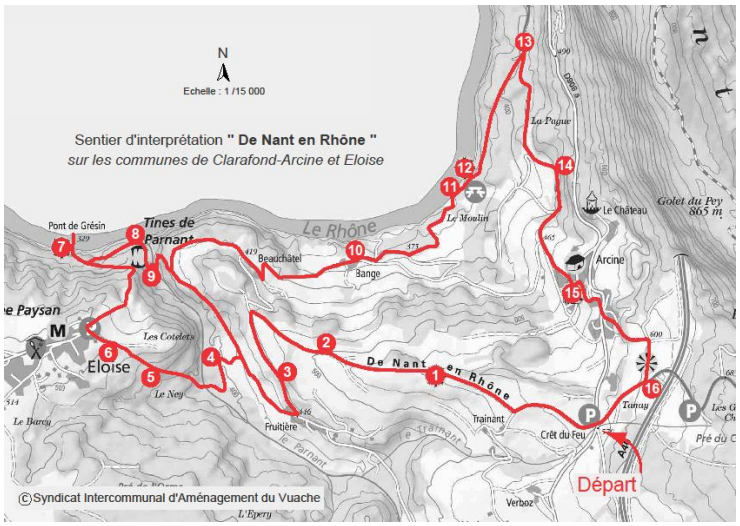

RDV à 9h sur le parking du Crêt du Feu à Clarafond-Arcine. Prévoir un pique-nique, des chaussures de marche et des vêtements adaptés en cas de pluie. Retour prévu vers 16h. Cette animation est gratuite et ouverte à tous alors venez nombreux !

<u>Inventaire des grands vergers « Haute-Tige » du territoire : une richesse menacée ?</u>

En 2010, le SIAV et le Syndicat Mixte du Salève, en collaboration avec deux étudiants en Master « Aménagement du territoire », ont souhaité dresser l'état des lieux des grands vergers « Haute-Tige » présentant un intérêt d'un point de vue paysager et écologique. A l'aide d'images aériennes, de données écologiques transmises par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), d'informations sur le type d'agriculture pratiquée et du classement aux différents Plan Locaux d'Urbanismes (PLU), une hiérarchie a pu être réalisée et des menaces identifiées :

<u>684 grands vergers (de plus de 10 arbres) ont été identifiés sur les 30 communes concernées :</u>

125 vergers présentent un fort intérêt pour la préservation des oiseaux et en particulier <u>la Chouette chevêche</u> (l'espèce est en voie de disparition sur le genevois français),

157 vergers présentent un intérêt paysager : perception depuis des axes de communication,

97 vergers ont 25 arbres et plus.

<u>Cependant :</u>

Prés de la moitié de ces vergers sont situés en zones constructibles,

33% sont dans un système agricole intensif,

Seulement 9 % de ces vergers ont été taillés par les syndicats du Salève et du Vuache,

55 % des vergers entretenus par les syndicats sont des grands vergers.

Parallèlement, des relevés de terrain sur un échantillon de 100 vergers ont montré que 89 % de ces vergers étaient âgés et que leur pérennité n'était pas assurée si aucune plantation n'était réalisée.

Face à ce constat, les élus des deux syndicats réunis en session commune à Cruseilles, le 29 septembre 2010, ont approuvé le programme d'actions 2011-2015 permettant de poursuivre les actions engagées depuis 1995 pour la sauvegarde des vergers traditionnels « Haute-Tige » des Pays du Salève et du Vuache.

Intégration au patrimoine communal, utilisation des fruits ou encore valorisation touristique sont autant de nouvelles opérations qui, additionnées à la poursuite des actions déjà engagées (taille, plantation et sensibilisation), contribueront à préserver ces espaces de nature ordinaire, îlots de biodiversité dans un territoire en pleine mutation.

<u>PS</u> : si vous êtes intéressés pour planter des arbres fruitiers de variétés traditionnelles, n'hésitez pas à nous contacter au 04 50 04 62 89 ou siamenagementduvuache@wanadoo.fr.

Nous vous mettrons en contact avec les pépinières spécialisées.

Rencontres autour des Vergers Traditionnels :

La journée du **dimanche 14 novembre 2010**, organisée par le Syndicat Mixte du Salève et le SIAV à la Ferme de Chosal à Copponex, fût, comme les cinq précédentes éditions, un très grand succès, avec un temps « quasi estival », une trentaine d'exposants et plus d'un milliers de visiteurs !

Afin de compléter ces rencontres, le samedi suivant dans l'après-midi était organisée une visite commentée du verger communal de Vulbens.

Les septièmes rencontres auront lieu le **dimanche 13 novembre 2011** dans l'espace Albert Fol de Valleiry sur le thème : « Vergers anciens et jeunes consommateurs ». Vous êtes bien sur tous invités à y participer et à nous faire part de vos remarques, suggestions et idées pour améliorer encore l'organisation de cette journée. A très bientôt !
Et pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

Les 20 ans du SIPCV

Le 11 décembre 1990, le SIPCV (Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache) voyait le jour et répondait à la volonté unanime des six communes membres : Chaumont, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Savigny et Vulbens, de protéger et de gérer les richesses naturelles de la montagne du Vuache.
Le vendredi 17 décembre 2010, le SIPCV fêtait ses 20 ans et organisait une soirée anniversaire dans la petite salle des fêtes de Clarafond-Arcine.
A cette occasion et en présence de tous les élus, acteurs, associations ou partenaires qui ont œuvré au succès des opérations du SIPCV, une rétrospective des actions réalisées par le syndicat était présentée par Jean-Louis DUCRUET, Président. Celle-ci était suivie par un buffet des produits du terroir.

Projet Inter MJC / Syndicats du Vuache

Le Samedi 2 avril 2011

Sortie découverte sur le Sentier d'interprétation « De Nant en Rhône » : Communes Clarafond-Arcine et d'Eloise. Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr

Du 4 au 8 avril 2011

Semaine du développement durable à la cantine scolaire de Vulbens/Chevrier. Menus composés uniquement avec les produits du terroir.

Projection du film « Nos enfants nous accuserons », le lundi 4 avril 2011.

Infos

Le déneigement

Le déneigement des voies publiques est assuré par les employés communaux et par les services du département.

Le déneigement des voies privées est de la responsabilité du propriétaire ou du syndicat de copropriété, le cas échéant.

Afin d'ouvrir un passage jusqu'à la chaussée, il incombe aux riverains, aux commerçants, de déneiger, de traiter la glace sur le trottoir devant leurs entrées privées.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter ou de déposer de la neige, de la glace venant d'un terrain privé sur les chemins municipaux.

Pensez également à déneiger devant les containers et vos boîtes aux lettres afin que le service soit bien assuré.

L'International Biathlon Union

L'International Biathlon Union (IBU) a confié au Comité d'Organisation Biathlon Annecy-Le Grand-Bornand l'organisation de trois épreuves internationales de biathlon : une coupe d'Europe du 10 au 13 mars 2011 et deux épreuves de coupe du Monde, la première du 12 au 18 décembre 2011 et la seconde en décembre 2013.

C'est pour ces raisons que la commune du Grand-Bornand et l'Association des Maires de Haute-Savoie ont décidé de lancer ensemble un appel à tous les Maires du département afin que chacun puisse proposer à ses associations locales d'être acteurs de ces évènements.

Pour toutes questions :
info@mairielegrandbornand.com

Les déchets

La gestion des déchets est l'un des grands **enjeux** de notre siècle. Seule une prise de conscience collective, en effectuant un **tri sélectif rigoureux**, peut permettre à chacun d'améliorer son cadre de vie, de préserver son environnement proche et de **limiter les coûts de traitements**.
L'utilisation des containers est réservée aux **ordures ménagères** placées dans des sacs prévus à cet effet.
Un point **verres, bouteilles plastique** et **papiers** est à votre disposition au centre bourg, à l'est du centre ECLA au-dessus du parking.
Tous les autres détritus tels que les déchets verts, le carton, le bois, la ferraille, les objets plastique, les gravats, l'électroménager, le matériel informatique, les huiles usagées, les piles… doivent être déposés à la **déchetterie intercommunale** située sur la zone artisanale des Chavannoux à la sortie du bourg en direction de Saint-Julien en Genevois.
Il est encore constaté aux alentours des containers **des détritus inadmissibles**, à chacun d'y apporter sa contribution pour le respect de l'environnement et l'exemple du Savoir-vivre avant de prendre des mesures plus draconiennes.
ATTENTION ! PAS DE CENDRES CHAUDES DANS LES CONTAINERS.

Relevés météorologiques 2010

Hauteur de pluie en m/m

janvier	février	mars	avril	mai	juin	total année
50	123	100	46	135	123	577
juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	
38	179	58	57	135	97	1141

Infos

Citoyenneté et vie pratique

Citoyenneté et vie pratique

Les passeports biométriques

Suite à l'arrêté ministériel du 21 avril 2009, les demandes de passeport biométrique devront être déposées auprès des mairies équipées d'un dispositif de recueil destiné à assurer l'enregistrement des demandes. 27 mairies sont équipées en Haute-Savoie. Les plus proches de Vulbens sont : St Julien en Genevois, Frangy, Seyssel et Annecy. La liste de toutes les communes équipées est à votre disposition en mairie, ainsi que les formulaires de demande et la liste des pièces à fournir.

Recensement militaire

A l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurai	Je dois me présenter à la Mairie en
Décembre 1994	16 ans	décembre-janvier 2011
Janvier 1995	16 ans	janvier-février 2011
Février 1995	16 ans	février-mars 2011
Mars 1995	16 ans	mars-avril 2011

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont :

-livret de famille,

-pièce d'identité,

-justificatif de domicile

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.
Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.
Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.
Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.35.77.

Dates des scrutins 2011

Élections cantonales :

20 et 27 mars

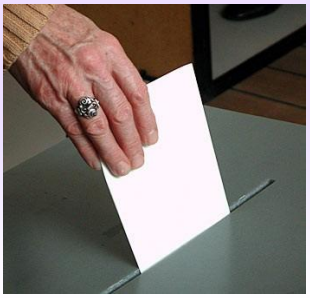

DATES A RETENIR

Journée de l'environnement
19 mars 2011 à 8h15
devant la Mairie

Repas des Aînés
17 avril 2011 à 12h00
Centre ECLA

Cérémonie de la citoyenneté
02 avril 2011 à 11h00 - Mairie

Culture et Loisirs

Agenda Culture – Février à Avril 2011

4 février – 20h30 – Vulbens – Du Pacifique au Mt Blanc – Aventure
À la rencontre des peuples et, peut-être, d'eux mêmes, Raphaël et Valérie pédalent en Australie, Indonésie, Malaisie, Thaïlande, Cambodge, Laos, Chine, Turquie, Grèce, Italie... pour arriver dans leur terre natale en Savoie

19 février – 20h30 – Vulbens – Cocorico – Humour
Prodigieusement drôle, pétri d'humanité tendre et de poésie.
Patrice Thibaud s'impose en maître avec un registre et une inspiration sans limites." **LE JDD**
"Tati dégénéré ? Keaton ressuscité ? Django Edwards halluciné ?
Ni les uns ni les autres, mais tout ça à la fois… " **TELERAMA**

2 mars – 15h15 – Valleiry – Hissez les voiles - Spectacle pour enfant
Le roi Philibert 1er confie au capitaine Surplouf la mission de ramener des danses de différents pays pour le grand bal de la cour. Le navire « la Petite Fête » appareille pour un tour du monde plein de découvertes et de surprises…
Larguez les amarres, hissez les voiles et en route pour l'aventure.
Bal déguisé pour enfants. Les déguisements sont les bienvenus…

du 12 au 27 mars – Vulbens – Les héritiers – Théâtre – Humour
Depuis de nombreuses années, la troupe du Vuache annonce le printemps avec rires, délires et des situations toujours plus cocasses. Cette année, cela sera « les héritiers » d'Alain Krief : A peine arrivés chez la veuve, après les mots d'usage et les airs de circonstance, il s'installent et, petit à petit, ils s'incrustent. Puis ils évaluent, marchandent et enfin raflent tout. Il sont répugnants, immondes et sans scrupule, mais ils sont dans leur droit : ce sont les héritiers.
Séance à 20h30 vendredi et samedi et 18h dimanche

30 mars – 15h30 – Valleiry – Oeuf - spectacle pour enfants
Cest à qui cet oeuf ? Y'a quoi dedans ? Allons nous ouvrir tous les oeufs ? A travers comptines, dictons, mythes, ce drôle d'oeuf nous propose d'explorer en douceur différents univers poétiques et acoustiques.

16 avril – 20h30 – Vulbens – Mégaphone « Tribute to Téléphone » - Musique
Mégaphone a vu le jour en septembre 2002, créé par 4 musiciens d'expérience voulant rendre hommage au groupe Téléphone. Depuis, près de 150 concerts ont été donnés dans des contextes et cadres multiples (Municipalité, office de tourisme, agences artistiques, cafés concert, concentration moto...)

27 avril – 15h15 – Valleiry – La caverne d'Ali BimBam – spectacle pour enfant
Ali a la musique dans la tête et dans tout son corps. Le seul problème est qu'il n'a pas d'instruments, jusqu'au jour où il découvre la caverne mystérieuse qui abrite un véritable trésor : les instruments de ses rêves. Pour entrer, il lui faudra d'abord trouver la formule rythmique qui ouvre la caverne au trésor, libère les génies de la musique, gardiens du langage secret des matières qui chantent…
Tékélé doum doum tak ! Plus d'une cinquantaine de percussions venues des quatre coins du monde !!!

INFOS ET RESERVATION - MJC du Vuache
Centre ECLA 20 route de Faramaz 74 520 Vulbens
04 50 04 30 45 - info@mjcvuache.com – www.mjcvuache.com

Soirée dansante
Tartiflette Géante

Samedi 12 Février 2011 à 20h00

Centre ECLA-Vulbens

Par « Vulbens en fête »

Pour toutes autres manifestations, consultez le site : www.vulbens.fr